



SOMMAIRE

Les chiffres clés de 2016	p.3
La SACENC, l'alliée des créateurs	pp.4-5
Le Conseil d'Administration et l'équipe administrative	p.6
La Copie Privée : 2017, une année déterminante	pp.7-9
Extraits des comptes au 31 décembre 2016	p.10
La situation financière	p.11
Les perceptions par type de diffuseur	p.12
Les répartitions 2015-2016	p.13
L'exploitation du répertoire local	p.14
Les actions culturelles de la SACENC	p.15
Le Bureau des Arts, bureau du droit d'auteur	p.16
Les lauréats des Flèches de la Musique 2016	p.17
Les sociétaires donnent leur avis	pp.18-19
Rétrospective 2016	pp.20-21
Le budget prévisionnel 2017	p.22
Parole d'artistes	pp.23-25

Les chiffres clés de 2016 (F.CFP. / €)



La SACENC, l'alliée des créateurs







Créée en 2004, la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Nouvelle-Calédonie (SACENC) est une Société de Perception et de Répartition de Droits d'auteur (SPRD) telle que définie aux articles L.311-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

La SACENC est une société civile à but non lucratif dont les adhérents (auteurs, ayants droit, cessionnaires) sont également les associés : ils en contrôlent la gestion, en élisent les organes dirigeants et décident des orientations stratégiques de la société.

Elle est chargée par les sociétaires et par la loi de percevoir la rémunération qui leur revient quand leurs œuvres sont reproduites et/ou diffusées publiquement en Nouvelle-Calédonie, comme à l'étranger.

Grâce à la convention de réciprocité qu'elle a signée en 2004 avec la SACEM (France) et en tant que membre de la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC), la SACENC est liée à un réseau mondial de sociétés d'auteurs qui lui permet de mieux défendre son répertoire social au-delà des frontières de la Nouvelle-Calédonie.

Après 11 années d'activité, la SACENC est devenue, grâce à son dynamisme et à la richesse de son répertoire, l'une des sociétés d'auteurs les plus performantes de la région Asie-Pacifique. Du fait de son statut juridique, la SACENC ne peut pas réaliser de bénéfices commerciaux. L'ensemble des droits perçus est reversé aux adhérents, après prélèvement des frais de gestion.

Ces frais couvrent strictement les coûts de fonctionnement nécessaires à l'accomplissement de ses missions ainsi que le financement du fonds dédié aux actions culturelles et sociales.

Le Conseil d'Administration et le Directeur Général rendent compte chaque année de leur gestion devant les membres de la SACENC, réunis en Assemblée Générale.







Le Conseil d'Administration

Collège des Auteurs



Tim SAMEKE Président



Dick BUAMA Tolsorier



Fernand SIWENE

Collège des Compositeurs



Széphane FERNANDEZ





Rivery VILLEMANN-GOVE TO BE

Collège des Éditeurs





Georgie PERALDI

L'équipe administrative





DIRECTION M. Évariste WAYARIDRI Directeur Général



DIRECTION Mme Valérie PORTRAT Directrice Adjointe

L'équipe administrative de la SACENC est dirigée par Évariste WAYARIDRI. Elle est constituée de 8 personnes dont 6 agents assermentés qui sont amenés à effectuer des contrôles sur toute la Nouvelle-Calédonie.

Activité et missions :

- Examen et validation des demandes d'admission des créateurs,
- Étude des demandes d'aides présentées dans le cadre des actions culturelles et sociales de la SACENC.
- Suivi du rapport d'activité et du bilan financier de la Société,
- Suivi des dossiers importants et définition des orientations de la Société,
- Représentation de la SACENC dans certains organismes et évènements.

Le Conseil d'Administration est garant des bonnes relations entre les sociétaires et la SACENC.



GESTION DES SOCIÉTAIRES

M. Alexandre LABERIBE-MARIDAS Chargé des relations avec les sociétaires et de la perception des DRM." Snot de Reproduction Micanique



BUREAU DES ARTS - PERCEPTIONS

Mme Ingrid ALBENQUE Chargée du Bureau des Arts et des perceptions auprès des centres culturels



PERCEPTIONS SO*

M. Sylvain PAGET Chargé des perceptions 50.° "Stances Occasionnelles



PERCEPTIONS ABONNÉS

lme Henriette READ hargée des perceptions auprès des bonnés, des vérifications et de oformation des diffusaurs



PROGRAMMES

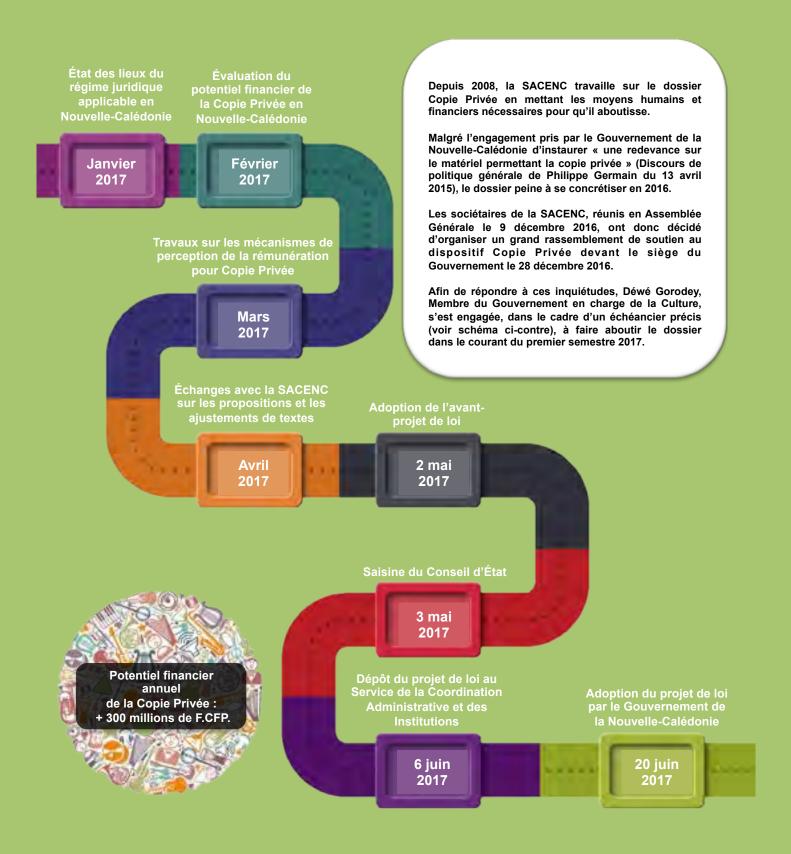
Mme Lydie WATHA Chargée des programmes.



SECRÉTARIAT

Mme Estelle VAN DAMME

La Copie Privée : 2017, une année déterminante



RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE





Le 28 décembre dernier, dans le calme de Nouméa assoupie par la chaleur de l'été, un bataillon d'artistes et de professionnels de la culture battaient le pavé devant le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Cette cohorte s'était réunie pour rappeler au président de l'institution l'engagement qui avait été pris d'instaurer « une redevance sur le matériel permettant la copie privée dont le produit sera affecté au soutien des artistes et au développement de la culture » (déclaration de politique générale du 13 avril 2015).

lus de huit ans après le début du chantier de la RCP, les avancées ne sont pas satisfaisantes aux yeux de la SACENC, porteuse du projet, et des artistes qui voient dans cette redevance une des solutions pour pallier la baisse des financements publics alloués à la culture. Rappelons que le dispositif a été inventé en Allemagne en 1965, qu'il a été mis en place en France en 1985, qu'il est applicable en Nouvelle-Calédonie depuis 1993 et que 52 autres pays l'ont depuis longtemps adopté. Alors qu'attendon?

Sous ces termes complexes, la rémunération copie privée est en réalité un concept assez simple. Évariste Wayaridri, directeur de la SACENC, l'explique en quelques mots :

« La copie privée, c'est avant tout la liberté de pouvoir copier de la musique, des livres, des documentaires, des images, des séries ou des films sur sa clé USB, sa tablette, son smariphone ou sa box pour son usage personnel. En contrepartie de cette faculté reconnue au copiste, la loi a institué une compensation financière destinée à rémunérer les créateurs des œuvres coplées (auteurs, compositeurs, éditeurs, réalisateurs...) et à soutenir le développement culturel. Cette compensation est la rémunération pour copie privée. Elle est intégrée dans le prix de vente des supports assujettis et elle est collectée sous forme de redevance auprès des importateurs et des fabricants de ces supports ».

Où en sammes-nous en Nouvelle-Calédonie T

En 2013, avec le transfert à la Nouvelle-Calédonie de la compétence légale en matière de droit civil, le chantier de la copie privée devient une priorité pour la SACENC. Pour une meilleure prise en compte du contexte particulier de la Nouvelle-Calédonie, la SACENC travaille en collaboration avec le gouvernement et multiplie les réunions de travail avec tous les acteurs locaux concernés. À ce jour, pour que le dispositif puisse être opérationnel, il ne reste plus qu'à crèer la Commission paritaire qui sera chargée de définir les typologies de matériels assujettis à la RCP, les barèmes de redevance et le circuit des flux financiers.

Toutes ces étapes, préalables obligatoires à la mise en action

de la RCP, ont été planifiées sur 2016-2017. Le directeur de la SACENC a rappelé lors des dernières réunions de l'année 2016 avec toutes les parties prenantes du dispositif qu'« il est désormals temps de mettre en place, autour du gouvernement, une dynamique collaborative et concertée entre les importateurs et fabricants (redevables de la RCP), les revendeurs-commerçants, les consommateurs, les artistes et associations d'artistes, ainsi que les producteurs culturels et la SACENC, de manière à constituer rapidement cette commission paritaire, garante du bon fonctionnement de la RCP en Nouvelle-Calédonie ».

L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE



Si la France dispose d'indicateurs performants pour évaluer de manière précise le poids économique de la culture, ce n'est pas le cas en Calédonie, il existe pourtant un tissu économique riche dynamisé par les petites industries culturelles et créatives locales. L'ensemble des artistes, structures privées et associations, ainsi que les établissements publics culturels, pour ne citer qu'eux, représentent une masse considérable d'acteurs économiques qui concourant à créer de la valeur.

À l'échelle de l'Europe, on compte plus de 7 millions d'emplois directs ou connexes, soit 3.3 % de la population active européenne qui consacre son énergie au secteur culturel. En 2012, en France, les industries créatives — des arts du spectacle à l'architecture, jusqu'à la mode et la bijouterie — affichent un chiffre d'affaires de 74 milliards d'euros (plus de 8 800 milliards de PCFP). En France, les recettes de la copie privée s'élevaient en 2015 à 208 millions d'euros (plus de 24 milliards de PCFP). La SACENC estime que le potentiel financier de la copie privée en Nouvelle-Calédonie pourrait se chiffrer à plus de 300 millions de FCFP par an.

Le dossier copie privée semble avancer

CULTURE. Les professionnels de la culture manifestaient hier en faveur d'une redevance sur la copie privée. A la clé, un financement innovant pour la culture du pays. Un texte devrait être présenté par le gouvernement au premier semestre 2017.

har trainin en liter du grepour time account le projet de numerous son la topic privite. Artism et autom production Malergell, et al. mierculets. on NG to copy on 1985 Calve 1 in amount plus largement. do financiar la sectiour cultural nette édition du 27 december.

Parties les transfessions une se supernent A Tourism des fiambeginn, rentheres west les Visuper constant des Califdraness. control asses do estivo de la mostque « Ouest là pour louscader un pru le gravernement, nicht, directeux de la Sacrac. Enterpeller, qu'il su nous entende per underwest quant in fast des - pentifs intelligents in our demande representations is poor to more put as government de n'en-

Cette redesance, p'est air des grandi projets de la Sover: et - tiou l'+

schilger Dich Boarra, Endard ringer data les chevera, « On dura le rapport de Jime, en est ublight de desendre day la rue. one de la culture demandent. LA en n'est pas sera pour de menter, entre pour section le cicord day in code 1960 other a postered it markets. membre du CA de la Sacesso depuis su destation, qui autressé in processors or leachers. diamer's regularity arters. - Il n'y a qu'à sorr la cigale et la form, deal removes what HP3, die 158 CD et UVII im provi que l'article est dans An hora is rare. to

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Les artistes una des actions rafterit, max aust det actions (coumspus Les artistes paint) des implits, evient des emplois. de la vidror, ce ne cont pos que des unammarun de subs Same a weathful Drawning Warn-· Les gres and refléchs à des dissensor From chands, on arrive over any solution our an pla-



Nouméa, le 28 décembre. « On est une minorité importante pour l'avenir du pays », souligne Dick Buama, désignant les manifestants, issus de toutes les ethnies, e Nous, on ne fait pas de différence entre nous, on respecte la musique de chacun. I

Unw délégation à été teque par Valentine Eurosciké, membre du gouvernement, en l'absence. de Déwé Gorodoy, na cellégue. responsable du postefesille de la culture, southante: Le cabaset de cette detrière stait

austi present. Résoltat un a confie que le teste était entre engagement pour qu'au pre-mier semestre 2017, le texte favor, surshques et que très reinformation à l'application du pidement la Saune affait des disposité une adopté par le gomennement et puit à être noumin au Congrés. « On nous de bout or que don river loit en

system by heaping the savedo

linguater Warrands, national de la resource A report

Julia Trinson







1) Article du magazine ENDEMIX N°18 mars-mai 2017 - 2) Article du journal Les Nouvelles Calédoniennes du 29 décembre 2016 - 3) Le Directeur Général de la SACENC invité à NC1ère pour le JT du 28 décembre 2016 - 4) Manifestation devant le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie le 28 décembre 2016 - 5) Conférence de presse à la SACENC le 26 décembre 2016 - 6) Le Gouvernement est questionné oralement par le Congrès sur l'avancement du dossier Copie Privée le 11 janvier 2017.

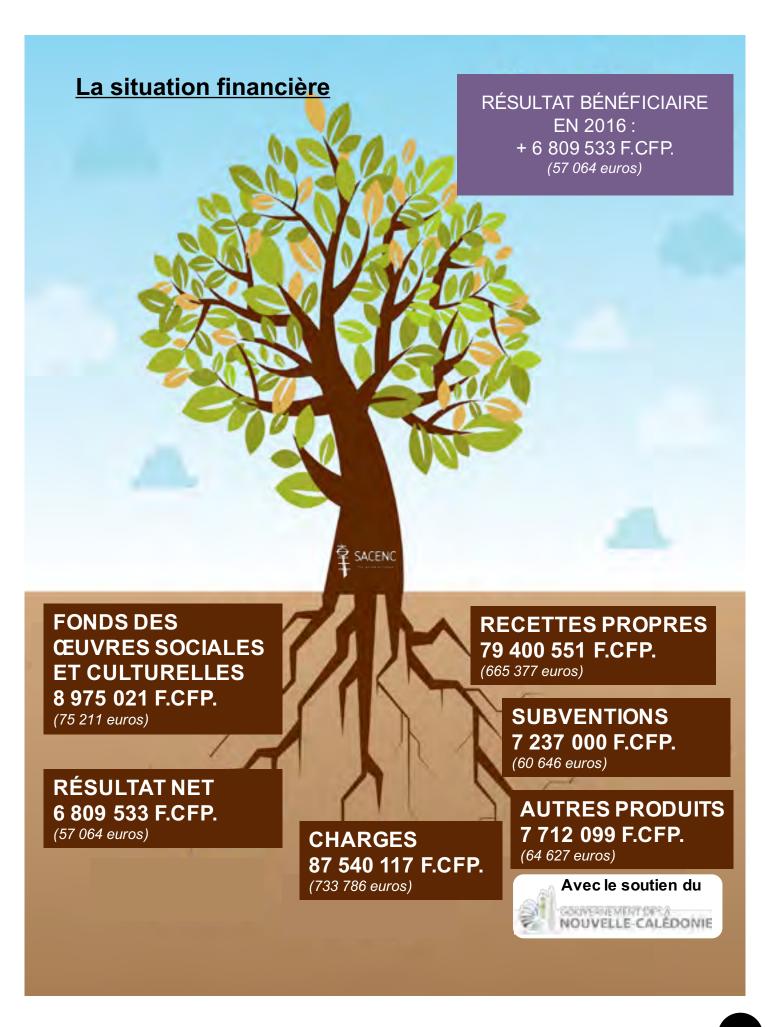


Extraits des comptes au 31 décembre 2016

	31/12/2016	31/12/2015		Variation
	732 159	1 606 938	- 874 779	-54%
	3 249 986	3 960 631	- 710 645	-18%
	466 432	466 432		0%
	4 448 577	6 034 001	- 1 585 424	-26%
	32 798 060	20 639 827	12 158 233	59%
	100 000 000	160 000 000	- 60 000 000	-38%
	219 709 138	119 820 222	99 888 916	83%
	302 123	195 539	106 584	55%
	352 809 321	300 655 588	52 153 733	17%
TOTAL	357 257 898	306 689 589	50 568 309	16%

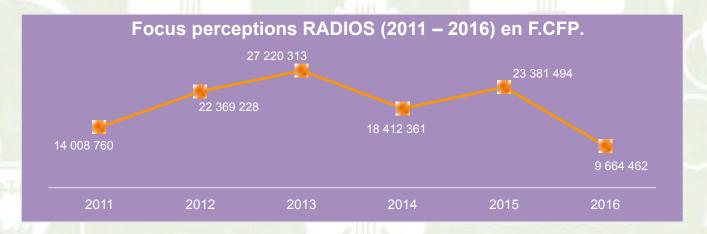
	31/12/2016	31/12/2015		Variation
	1 071 387	1 006 387	65 000	6%
	11 343 331	- 929 044	12 272 375	-1321%
	6 809 533	12 272 375	- 5 462 842	-45%
	300 298	681 471	- 381 713	-56%
	40 504 540	40 004 400	0.400.000	E00/
	19 524 549	13 031 189	6 493 360	50%
	19 524 549 1 977 924	13 031 189 1 712 632	6 493 360 265 292	50% 15%
	1 977 924	1 712 632	265 292	15%
	1 977 924 1 935 346	1 712 632 2 453 092	265 292 - 517 746	15% - 21%
	1 977 924 1 935 346 2 155 992	1 712 632 2 453 092 2 569 855	265 292 - 517 746 - 413 863	15% - 21% -16%
	1 977 924 1 935 346 2 155 992 11 523 402	1 712 632 2 453 092 2 569 855 10 575 307	265 292 - 517 746 - 413 863 948 095	15% - 21% -16% 9%
	TOTAL	732 159 3 249 986 466 432 4 448 577 32 798 060 100 000 000 219 709 138 302 123 352 809 321 TOTAL 357 257 898 31/12/2016 1 071 387 11 343 331 6 809 533 300 298	732 159	732 159

Compte de résultat (en F.CFP.)	31/12/2016	31/12/2015		Variation
Chiffre d'affaires	79 400 511	80 729 339	- 1 328 788	-2%
Subvention d'exploitation	7 237 000	7 105 000	132 000	2%
Reprise sur provisions, amortissements	4 003 230	3 882 296	120 934	-3%
Autres produits	96 396	111	96 285	86743%
Produits d'exploitation	90 737 177	91 716 746	- 979 569	-1%
Autres achats et charges externes	29 087 043	26 373 204	2 713 839	10%
Impôts et taxes	160 687		160 687	N/A
Charges de personnel	55 188 547	51 700 520	3 488 027	7%
Dotations aux amortissements et provisions	2 342 871	2 264 333	78 538	3%
Autres charges	439 567	374 473	65 094	17%
Charges d'exploitation	87 218 895	80 712 530	6 506 365	8%
Résultat d'exploitation	3 518 282	11 004 216	- 7 485 934	-68%
Produits financiers	3 231 300	1 163 743	2 067 557	178%
Charges financières	- 116 487	- 92 344	- 24 143	26%
Résultat financier	3 114 813	1 071 399	2 043 414	191%
Produits exceptionnels	381 173	686 400	- 305 227	-44%
Charges exceptionnelles	- 204 735	- 499 640	284 905	-58%
Résultat exceptionnel	176 438	196 760	- 20 322	-10%
Impôt sur les bénéfices				
RESULTAT NET	6 809 533	12 272 375	- 5 462 842	- 45%



Les perceptions par type de diffuseur (F.CFP. / €)

CATÉGORIE DE DROITS	TOTAL PERCEPTIONS BRUTES 2015		TOTAL PERCEPTI 2016	ÉVOLUTION EN	
CAT CALL	F.CFP.	€	F.CFP.	€	2015 / 2016
Télévisions	120 894 876	1 013 099	135 092 319	1 132 074	+12%
Radios	23 381 494	195 937	9 664 462	80 988	-59%
*SO (concerts et manifestations diverses)	18 758 926	157 200	13 757 560	115 288	-27%
**ORMO (centres culturels, salles de spectacle)	4 174 930	34 986	3 070 672	25 732	-26%
Droits gé <mark>néraux</mark>	62 164 379	520 938	63 224 774	529 824	+2%
CD/DVD	3 242 977	27 176	2 305 198	19 318	-29%
TOTAL PERCEPTION DROITS (en Brut)	232 617 582	1 949 335	227 114 985	1 903 224	-2%



En 2016, en raison d'un contexte budgétaire difficile, les radios locales, majoritairement subventionnées, n'ont pas pu régler à temps leur redevance annuelle. Cela explique la forte baisse enregistrée entre 2015 et 2016 (-59 %). Cette situation se régularisera progressivement courant 2017.

* ATT 100 SOLD

^{*}SO : Séances Occasionnelles **ORMO : Organisateurs Réguliers de Manifestations Occasionnelles

Les répartitions 2015-2016 (F.CFP. / €)

	201	15	201	6	ÉVOLUTION
Les droits répartis par la SACENC aux sociétaires SACENC	F.CFP	€	F.CFP	€	EN % 2015 / 2016
Droits Nouvelle-Calédonie	44 596 947	373 722	48 090 639	403 000	+8%
Droits étrangers	33 346 386	279 443	37 592 188	315 023	+13%
Remboursements fiscaux	4 541 737	38 060	8 471 119	70 988	+87%
TOTAL	82 485 070	691 225	94 153 946	789 010	+14%

Les droits répartis par la SACENC aux sociétés étrangères

SACEM	6 995 034	58 618	12 118 951	101 557	+73%
SCAM - SACD - ADAGP *	309 305	2 592	44 368 008	371 804	+14244%
TOTAL	7 304 339	61 210	56 486 959	473 361	+673%

TOTAL GÉNÉRAL DES DROITS	89 789 409	752 435	150 640 905	1 262 371	+68%
RÉPARTIS PAR LA SACENC	09 709 409	732 433	150 640 905	1 202 37 1	TOO /0

^{*} La SACENC a reversé en 2016 les droits TV de 2 années consécutives (2014 et 2015) à la SCAM, la SACD et l'ADAGP au titre du mandat de représentation qu'elles lui ont confié pour le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Ce cumul de droits explique la forte augmentation enregistrée en 2016.



2015	2016
923 sociétaires	985 sociétaires
649 sociétaires bénéficiaires	709 sociétaires bénéficiaires

L'exploitation du répertoire local

Les 10 œuvres ayant généré le plus de droits en 2016		
Titre	Ayant(s) droit	
Hot Legs (Over You)	Karl BAUDOIN	
Papillon Bleu	Henri GOROHOUNA / Open Tuning	
Pacha Mama	Jason QUESNEL / Johan CAZALAS	
Les Tayos et Popinés	Augustin WRIGHT / Alizé	
Bozu	Félix ARAMOTO / Alizé	
Palatiso	Tim SAMEKE / Mangrove	
La Monique	Abraham MANANE / Tommy MANA / Edwige KAYSEN	
Ae Mun Mix	Paul WAMO / David LE ROY	
Où Que Nous Mène Le Vent	Sacha TERRAT / David LE ROY / Mangrove	
Bo Gosse	Hervé WAHEO / Mangrove	

Les 10 clips les plus diffusés en 2016			
Titre	Ayant(s) droit		
Aires Du Pays	Albert PAWOAP / Terence CHEVRIN / Mangrove		
Papillon Bleu	Henri GOROHOUNA / Vincent LEPINE / Open Tuning		
Lundi Cool	Erwan BOTREL / Éric MOUCHONNIERE / Freddy RIGUAL / Waawa Corp.		
Lanesera	Hnatr BUAMA / Vincent LEPINE / Mangrove		
Où Que Nous Mène Le Vent	Sacha TERRAT / David LE ROY / Satu VON HELLENS / Mangrove		
Ae Mun Mix	Paul WAMO / David LE ROY / Théo QUILLIER		
Secret Lover	56 HOP ROD / Karl et Andrew BOURO / Mangrove		
K-Lédonienne	Stanley MOUEAOU / Satu VON HELLENS / Nina LECANTE / Mangrove		
La Monique En Choeur	Abraham MANANE / Tommy MANA / Edwige KAYSEN / Christophe MARTIN / Éric MOUCHONNIERE		
Hot Legs (Over You)	Karl BAUDOIN / Erwan BOURNET		

CHE)

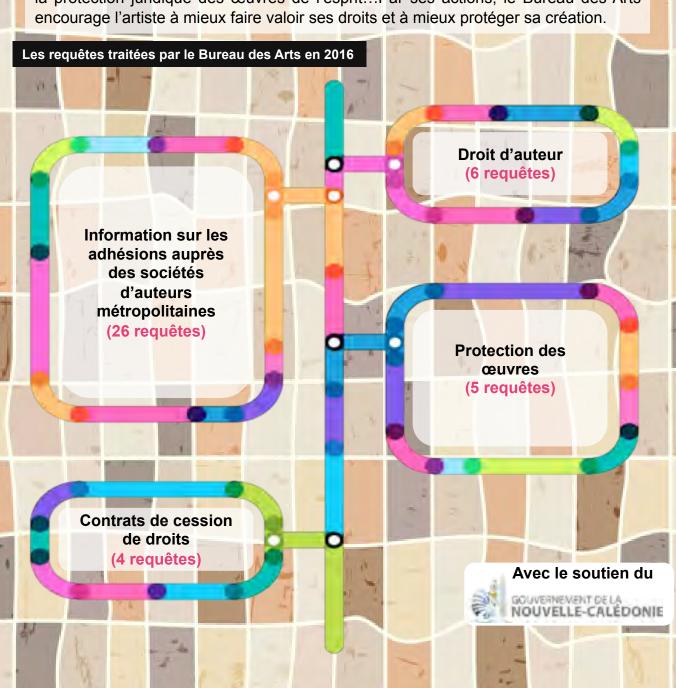


Le Bureau des Arts, bureau du droit d'auteur

En 7 ans d'existence et grâce au soutien continu du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Bureau des Arts est devenu un pôle incontournable en matière de propriété intellectuelle, il assure plusieurs rôles :

- Référent en matière de conseil et d'assistance juridique,
- Pôle d'information pour l'adhésion aux sociétés d'auteurs,
- Référent en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle.

En 2016, le Bureau des Arts a été très sollicité pour apporter son expertise sur diverses questions : les contrats de cession de droits, les actions contre la contrefaçon, les adhésions auprès de la SACD et la SCAM, le statut fiscal de l'artiste, la protection juridique des œuvres de l'esprit...Par ses actions, le Bureau des Arts encourage l'artiste à mieux faire valoir ses droits et à mieux protéger sa création.







Le jury (de gauche à droite) :

- -Guillaume SOULARD (Centre culturel Tjibaou) -Laurent DARBON (Dispositif Musique de la Ville de Nouméa)
- -Lucia ALIKIFAITUNU (Océane FM)
- -Gilles MARSAUCHE (France Télévisions NC1ère) -Christophe VENTOUME (Café Musiques Le Mouv')
- -John APOCK (Radio Djiido)
- -Bruno REBEL (RRB)
- -Grégory LOUZIER (Centre culturel du Mont-Dore) -Alice PIERRE (Centre culturel de Dumbéa)
- -Hervé LECREN (Conservatoire de Musique de la NC)
- -Dora WADRAWANE (Centre culturel Yéiwéné Yéiwéné) absente

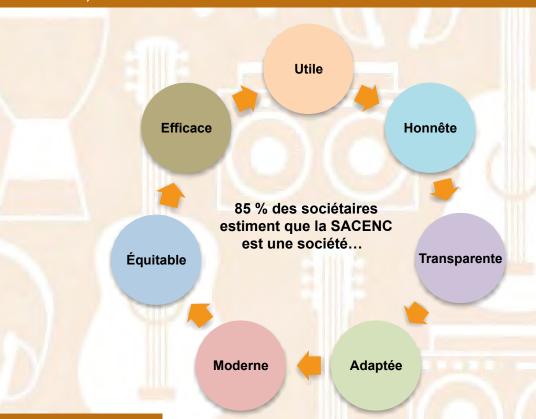
Les sociétaires donnent leur avis

Pour la première fois depuis la création de la SACENC, les sociétaires ont pu donner leur opinion, dans le cadre d'une enquête de satisfaction menée entre juin et août 2016, sur la qualité de leurs relations avec leur Société et sur leurs attentes futures. Cette enquête a permis d'évaluer l'image de la SACENC et d'élaborer un plan d'actions concret pour optimiser la qualité des échanges avec les sociétaires.

La SACENC jouit d'une image globale très positive auprès des sociétaires :

- 75 % d'entre eux ont un contact régulier avec leur Société,
- 10 % des sociétaires ont participé à cette enquête,
- 90 % sont satisfaits de la qualité de l'accueil, des réponses apportées et du délais de traitement de leurs requêtes.

La SACENC, un acteur incontournable de la culture en Nouvelle-Calédonie



Données pêle-mêle

51% des sociétaires ne savent pas comment leurs droits sont collectés et répartis

50% estiment ne pas comprendre les feuillets de répartition

20% n'ont aucun revenu issu de leur activité musicale

28% ont
bénéficié du fonds
des œuvres
sociales et
culturelles de la
SACENC

50%
continuent à
privilégier la sortie
d'un album
physique

Pour **62%**les droits d'auteur constituent la principale source de revenu de leurs activités musicales

31% préfèrent se rendre directement au siège social pour gérer leurs dossiers

60% des sociétaires n'ont jamais participé ni voté à une Assemblée Générale

Conforter les actions de la SACENC

PÉRÉNNISER l'image de marque de la SACENC



ACCENTUER la visibilité dans les médias, sur internet et sur les lieux de manifestations culturelles



VALORISER l'action culturelle



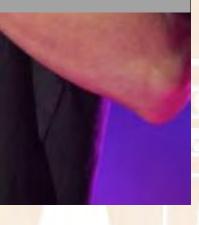
Les outils destinés à la perception et à la répartition des droits

OPTIMISER





ACCÉLÉRER La transformation numérique



Rétrospective 2016













interesting the second	
Janvier	Répartition
16 mars	Les rendez-vous de l'économie de la CCI : conférence sur la Propriété Intellectuelle animée par Evariste WAYARIDRI (Directeur Général) et Bernard POUCHUCQ (expert du Cabinet AQUINOV)
17 mars	Interview Evariste WAYARIDRI sur NC 1 ^{ère} – La Propriété Intellectuelle en Nouvelle- Calédonie
25 mars	Réunion du Conseil d'Administration
Avril	Répartition
22 avril	Réunion du Conseil d'Administration
4 mai	Réunion du Conseil d'Administration
27 mai	Assemblée Générale annuelle
Juin	Mission France (SACEM/CISAC)
6 juillet	Jury « le 1 % culturel » Aménagement du Médipôle
8 juillet	Remise du Prix SACENC du meilleur clip au Festival du Film de La Foa
Juillet	Répartition
22 juillet	Mission d'information à Maré
6 août	Festival 30 ans du Kaneka
25 août	Mission d'information à Lifou
31 août	Réunion du Conseil d'Administration

NE ME MEMBERS ME ME ME ME ME	and the the the the the thing the the the the the the things the think the
2 septembre	Rencontre avec Sylvain PABOUTY (Commission Culture du Congrès de la NC)
13 septembre	Réunion sur la Copie Privée avec les directions techniques du Gouvernement de la NC
28 septembre	Réunion du Conseil d'Administration
30 septembre	Présentation des résultats des études SACENC menées auprès des diffuseurs et des sociétaires
Octobre	Répartition
6 octobre	Interview de l'équipe SACENC pour émission TV NC 1ère « Show Case »
7 octobre	Assemblée Générale extraordinaire
19 octobre	Carrefour des professionnels sur la Redevance Copie Privée
Novembre	Mission SACEM/CISAC (Paris)
23 novembre	Séminaire filière numérique en NC
2 décembre	Cérémonie des Flèches de la Musique 2016
7 décembre	Réunion du Conseil d'Administration
9 décembre	Assemblée Générale exceptionnelle avec l'élection de Tyssia, 1ère femme au Conseil d'Administration
26 décembre	Conférence de presse SACENC – Copie Privée
28 décembre	Manifestation de soutien à la Copie Privée organisée par la SACENC devant le

Gouvernement de NC









1) Rencontre avec la direction de la SACEM, Cécile RAP VEBER et Jean-Noël TRONC (juin 2016) – 2) Rencontre avec les services de la CISAC, Sylvain PIAT et Miriam OROZCO (juin 2016) - 3) Entretien avec Jean MUSITELLI, Président de la Commission Copie Privée France (juin 2016) – 4) Assemblée Générale annuelle (mai 2016) - 5) Mission d'information à Maré (juillet 2016) - 6) Anniversaire des 30 ans du Kaneka à la tribu de Nonhoué Canala (août 2016) – 7) Mission d'information à Lifou (août 2016) – 8) Concert de Fuego Ritano dans le cadre des Arts'Pé SACENC (juillet 2016) - 9) Manifestation de soutien à la Copie Privée devant le Gouvernement de la NC (décembre 2016) - 10) Festival du film de La Foa (juillet 2016).

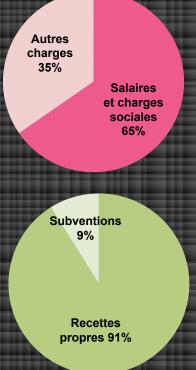
Le budget prévisionnel 2017

CHARGES 2017	(en F.CFP.)	
SACEM FRAIS DEP	3 700 000	
SACEM FRAIS DRM	140 000	a) A
ELECTRICITE	720 000	- Sil 19
CARBURANT	250 000	F2 1
FOURNITURE ENTRETIEN PETIT MATERIEL	400 000	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	450 000	
FRAIS CONSTATS	45 000	
LOCATIONS IMMOBILIERES	3 850 000	
LOCATION MOBILIERE	59 000	
LOCATION PHOTOCOPIEUR	625 000	
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	117 000	
ENTRETIEN IMMOBILIER	550 000	
ENTRETIEN MATERIEL	98 000	Autro
ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	60 000	Autre charge
ENTRETIEN MATERIEL MOBILIER BUREAU	10 000	35%
MAINTENANCE	1 500 000	
ASSURANCES MULTI RISQUES	119 000	
ASSURANCES MATERIEL TRANSPORT	78 000	
DOCUMENTATION GENERALE	56 000	
DOCUMENTATION TECHNIQUE	26 000	
HONORAIRES	5 900 000	
FRAIS ACTES CONTENTIEUX	200 000	
ANNONCES ET INSERTIONS	130 000	
FOIRES ET EXPOSITIONS	200 000	Su
CADEAUX CLIENTELE	80 000	
CATALOGUES ET IMPRESSIONS	250 000	
TRANSPORT ADMINISTRATIF	30 000	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 600 000	
MISSIONS	250 000	
RECEPTIONS	2 000 000	
COUTUMES	60 000	
AFFRANCHISSEMENT	800 000	
INTERNET	440 000	
FRAIS TELECOM	870 000	
FRAIS BANCAIRES	300 000	
COTISATIONS	700 000	
IMPOTS ET TAXES	160 000	PRODUITS 2017
SALAIRES ET TRAITEMENTS + CHARGES SOCIALES	58 604 270	ESTIMATION PERCEPTION DE
DOTATIONS AMORTISSEMENTS SUR	2 216 595	ESTIMATION PERCEPTION DR
IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS RISQUES ET	2 210 595	SUBVENTION DU GOUVERNEM
CHARGES	250 000	REPRISES SUR AMORTISSEMI
AUTRES CHARGES	440 000	AUTRES PRODUITS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	200 000	PRODUITS FINANCIERS

120 000

89 653 865





TOTAL PROPUITS	00.052.005
PRODUITS EXCEPTIONNELS	380 000
PRODUITS FINANCIERS	2 650 932
AUTRES PRODUITS	90 000
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 840 000
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT NC	8 000 000
ESTIMATION PERCEPTION DRM (10%)	200 000
ESTIMATION PERCEPTION DEP (35%)	74 492 933

TOTAL DES CHARGES FINANCIERES

TOTAL CHARGES



« On vit la musique depuis plusieurs années. Avec la SACENC, on se sent professionnels. »

Nasty & Reza Auteurs-Compositeurs-Interprètes

ACENC





« Vive la musique pour tout le monde. Merci à la SACENC pour le travail de tous les jours. »

cencinc

ESACHN

Ernest Kolotolu Auteur-Compositeur-Interprète Groupe Manaia

« La SACENC, ça c'est nous aussi :) » Marianne et Éric Canehmez Auteurs-Compositeurs-Interprètes Groupe I NU



SACENC

